



Mettre en œuvre un projet d'établissement pour l'enseignement bilingue

Implanter une section bilingue dans un établissement scolaire, c'est la possibilité d'innover à travers une offre spécifique d'enseignement, d'améliorer la qualité des apprentissages proposés aux élèves et de renforcer en même temps l'attractivité de l'établissement. C'est une entreprise ambitieuse, qui doit être portée par un projet d'établissement cohérent.

Mots-clés

Projet d'établissement – pilotage – suivi – évaluation – communication – offre d'enseignement – orientations stratégiques – plan d'action

Description

Construire une stratégie d'établissement adaptée

Le projet d'établissement engage la communauté éducative dans un processus collectif qui vise à définir l'identité et l'image de l'établissement, en valorisant ses spécificités, et à envisager en même temps de possibles améliorations à travers des propositions d'actions concrètes, répondant à des besoins clairement identifiés. Il s'agit donc d'un outil de travail et d'un support de référence au service d'une démarche dynamique, constructive et stimulante d'adaptation à un environnement et de conduite du changement. Dans le cadre d'un

établissement scolaire à section bilingue, la question de l'articulation entre le cours de langue et le(s) cours de discipline(s) non linguistique(s) (DNL) est placée au centre de la réflexion sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement. Il s'agit en effet, outre le public d'élèves accueilli, de prendre en compte les implications de cette nécessaire articulation, tant du point de vue pédagogique que systémique et institutionnel, en veillant à introduire de la concertation dans le pilotage pédagogique.

Un document de référence pour piloter la section bilingue

L'élaboration d'un tableau de bord permet de suivre la mise en œuvre des actions, d'évaluer les résultats attendus en se fondant sur des indicateurs précis, de constater des évolutions au regard des objectifs fixés, de valider et d'ajuster éventuellement la stratégie de départ. Cet instrument donne une vision globale de la stratégie adoptée comme du déroulement des actions programmées, et fournit un support utile pour organiser des points d'étapes avec les pilotes des actions désignés. Il sera particulièrement intéressant, dans le cas d'un établissement accueillant une filière bilingue, de mesurer l'impact effectif des actions sur la formation des enseignants, sur la coopération entre les équipes de langue et celles de DNL ainsi que sur la cohésion pédagogique (situations et formes d'apprentissage, ressources et outils, procédures d'évaluation), sur l'amélioration des résultats des élèves, notamment en ce qui concerne la maîtrise de la langue, ou encore sur l'ouverture internationale et le rayonnement de l'établissement (partenariats, implication dans des réseaux et projets, etc.).

Communiquer sur les spécificités de l'établissement

Le projet d'établissement constitue par ailleurs un outil à exploiter pour valoriser les atouts et spécificités de l'enseignement-apprentissage bilingue mais également pour rendre compte de son efficacité et des réussites des élèves auprès des institutions ainsi que des usagers, afin de maintenir ou de renforcer l'attractivité de l'établissement. Depuis 2012, le LabelFrancÉducation peut ainsi être attribué aux établissements scolaires qui dispensent un enseignement bilingue francophone d'excellence.

Recommandations

- Associer l'ensemble des parties prenantes tant au processus d'élaboration du projet qu'à sa mise en œuvre : l'adhésion et l'implication des équipes est un gage de

réussite.

Attacher un soin particulier à la phase de diagnostic, qui permet de dégager des problématiques signifiantes et de fixer des objectifs adaptés à la réalité de l'établissement.

- Actualiser régulièrement le plan d'action, le faire évoluer et le réorienter si nécessaire, en s'appuyant sur les données recueillies pendant la phase de suivi et d'évaluation.

- Veiller à la lisibilité du projet d'établissement par tous et en assurer une diffusion large auprès de la communauté éducative (site internet de l'établissement, documents de rentrée, nouveaux personnels...).

Références

- Dossier sur le rôle du chef d'établissement à section bilingue sur le site [Le Fil du bilingue](#).
- Ressources sur le projet d'établissement sur le site de l'[ESENESR](#)
- Site du « [LabelFrancEducation](#) »